

Termes de Référence pour le recrutement d'une agence de communication digitale au profit de l'ATEA Dans le cadre du projet Horizon Recherche (FEF)

Termes de référence

Cette mission s'inscrit dans le cadre du projet Horizon Recherche (FEF), qui vise à renforcer le dispositif national d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Tunisie.

L'acculturation à ces processus d'évaluation comme à leurs protocoles techniques et administratifs constitue un levier stratégique pour garantir l'adhésion de l'ensemble des actions de l'ESR.

L'Institut Français de Tunisie et l'Ambassade de France en Tunisie lancent un appel à prestataires, dont l'expérience est avérée dans la conception de supports de contenus et de communication en ligne, afin d'accompagner l'Agence Tunisienne de l'Évaluation et de l'Accréditation (ATEA) dans la structuration de son dispositif de communication.

La mission confiée au prestataire vise à :

- Assurer la couverture, la promotion et la valorisation des événements organisés dans le cadre du programme (ateliers, séminaires, missions d'expertise, visites et rencontres institutionnelles).
- Produire des contenus de communication destinés à valoriser les activités, les résultats et les réalisations du programme Horizon Recherche, ainsi que les actions menées par l'ATEA dans ce cadre.
- Concevoir et réaliser des supports de communication visuelle et audiovisuelle (capsules vidéo, reportages photographiques, infographies, brochures, articles, témoignages et autres contenus de valorisation).
- Promouvoir la culture de l'assurance qualité, de l'évaluation et de l'accréditation à travers des actions de communication ciblées en lien avec les activités du programme.
- Assurer la valorisation et la diffusion des activités, des productions et des réalisations du programme Horizon Recherche auprès des partenaires et des parties prenantes aux niveaux national et international.

1. Contexte du projet « Horizon Recherche »

Le système tunisien de recherche et d'enseignement supérieur (ESR) occupe une position singulière au niveau régional et international. La Tunisie est le premier pays du monde arabe et d'Afrique à avoir été associé successivement aux programmes-cadres européens Horizon 2020 (depuis 2016) puis Horizon Europe 2021-2027 (depuis 2022). Par ailleurs, l'écosystème de la recherche, avec plus de 500 organismes de recherche (laboratoires, unités et centres), appelle un pilotage stratégique eu égard aux enjeux prioritaires édictés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS).

Dans ce contexte, la mise à niveau du dispositif national d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est une condition essentielle de la qualité et de la compétitivité scientifiques, de la visibilité internationale et de l'impact socio-économique de la recherche tunisienne.

La création, en 2022, de l'Agence tunisienne d'accréditation et d'évaluation (ATEA), en substitution des structures antérieures (IEAQA et CNEARS), a constitué une étape structurante. Dès 2023, le FEF-R « Horizon+ ESR – Qualité » accompagna le lancement opérationnel de l'ATEA par des échanges d'expertise avec le Hcéres, le renforcement des compétences des experts-évaluateurs, la diffusion d'une culture de l'assurance qualité et la consolidation des moyens matériels de base.

Toutefois, ce premier appui mit également en évidence des attentes spécifiques à l'évaluation de la recherche scientifique : exigence des standards internationaux, montée en gamme d'une expertise spécialisée, conception et mise en place d'un système d'information intégré et soutien à la diffusion d'une culture de l'évaluation. Le projet « Horizon Recherche » s'inscrit dans la continuité directe de ces constats et vise à soutenir la montée en puissance de l'ATEA dans le champ stratégique de l'évaluation de la recherche et de l'innovation.

2. Objectifs du projet Horizon Recherche

La création de référentiels d'évaluation, de manuels de procédures pour l'évaluation des activités de recherche et des supports de formation constitue un levier central pour accompagner la structuration durable du système d'évaluation des activités de recherche en Tunisie. Elles visent à doter l'ATEA, les référents scientifiques et les experts évaluateurs, ainsi que tous les acteurs impliqués dans les missions d'évaluation, d'outils communs, harmonisés et conformes aux normes internationales.

Les objectifs poursuivis par cette mission sont les suivants :

✓ Objectif général

L'objectif général de cette mission consiste à concevoir et à mettre en œuvre des actions de communication et de valorisation destinées à promouvoir les activités, les résultats et les réalisations du programme Horizon Recherche, ainsi que les actions menées par l'ATEA dans ce cadre ; à renforcer leur visibilité auprès des parties prenantes aux niveaux national et international, à contribuer à la diffusion de la culture de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche.

✓ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette mission sont les suivants :

1. Élaborer un plan opérationnel de communication lié aux activités du programme Horizon Recherche, en cohérence avec ses objectifs et les publics cibles visés.
2. Concevoir et réaliser des contenus et supports de communication visuels, numériques et audiovisuels destinés à valoriser les activités, les résultats et les événements du programme : ateliers, séminaires, missions, visites et rencontres institutionnelles (capsules vidéo, infographies, brochures, visuels, articles, etc.)
3. Veiller à la cohérence, à la qualité et à la conformité des productions de communication réalisées dans le cadre du programme Horizon Recherche.
4. Assurer la diffusion des contenus de communication du programme à travers les canaux institutionnels existants.

5. Produire des outils de valorisation, de restitution et de capitalisation des activités et des résultats du programme sous forme de supports de communication adaptés lors des événements organisés dans le cadre de sa mise en œuvre.
6. Contribuer à la valorisation des réalisations et des résultats du programme auprès des parties prenantes aux niveaux national et international à travers des supports de communication adaptés.
7. Promouvoir la culture de l'assurance qualité, de l'évaluation et de l'accréditation dans l'enseignement supérieur et la recherche à travers des actions de communication liées aux activités du programme.

3. Production des livrables

3.1 Livrables attendus

Dans le cadre de la mission, l'agence de communication retenue devra fournir les livrables suivants :

1. Rapport de démarrage (cadre de la mission)

- Analyse des besoins de communication et de valorisation liés aux activités du programme Horizon Recherche.
- Méthodologie de travail proposée.

2. Plan opérationnel de communication du programme

- Objectifs de communication liés aux activités et aux résultats du programme.
- Planning détaillé des actions de communication et de valorisation.
- Ventilation des coûts effectifs à chaque activité programmée
- Identification des publics cibles et des messages clés.
- Modalités et canaux de diffusion des contenus.

3. Plan de production des contenus de communication

- Typologie des contenus à produire (visuels, vidéos, infographies, articles, témoignages, etc.).
- Orientations éditoriales adaptées aux différents supports de communication.
- Calendrier prévisionnel de production et de diffusion des contenus liés aux activités du programme.

4. Modèles et supports de communication

- Charte graphique applicable aux supports produits dans le cadre du programme, dans le respect de l'identité visuelle des partenaires concernés.
- Modèles de supports de communication et de présentation.
- Gabarits de documents de valorisation et de diffusion.

5. Supports de communication et de valorisation, de restitution et de capitalisation

- Affiches, brochures, infographies et autres supports visuels.
- Présentations institutionnelles (PowerPoint, fiches, rapports de valorisation).
- Capsules vidéo, interviews et contenus multimédias liés aux activités du programme.

6. Kits de communication événementielle

- Supports destinés aux ateliers, séminaires, missions, visites et rencontres institutionnelles.
- Visuels et contenus de communication adaptés aux événements du programme.
- Éléments de diffusion destinés aux canaux de communication existants.

7. Rapports de capitalisation et de communication

- Rapports intermédiaires de suivi des actions de communication (si requis).
- Rapport de capitalisation des actions de communication et de valorisation réalisées.

8. Rapport final de mission

- Synthèse des activités réalisées.
- Bilan des supports produits et des actions de communication mises en œuvre.
- Évaluation des résultats obtenus en matière de visibilité et de valorisation du programme.
- Recommandations pour la poursuite des actions de valorisation des activités et des résultats du programme.

3.2 Etapes, durée, moyens et chronogramme général

a) Étapes de mise en œuvre de la mission

Il est attendu du prestataire qu'il fournisse un chronogramme général des actions à mener, qu'il détaille l'ensemble des étapes des processus de création des livrables. Ce document devra mentionner les activités de communication, les moyens techniques et humains ainsi que les coûts ventilés par activités. Les Etapes ci-dessous doivent pouvoir l'orienter quant aux actions à mettre en place dans le cadre de la mission.

Étape 1 : Phase de démarrage et de cadrage

Étape 2 : Élaboration du plan opérationnel de communication

Étape 3 : Production des contenus de communication et de valorisation

Étape 4 : Conception des supports de communication

Étape 5 : Capitalisation et valorisation des réalisations

Étape 6 : Communication événementielle et diffusion

Étape 7 : Production de rapports de capitalisation et de communication

Étape 8 : Évaluation et clôture de la mission

b) Durée de la mission

La durée globale de la mission est estimée à **8 mois à 12 mois**, à compter de la date de signature du contrat et de la réunion de démarrage.

c) Moyens nécessaires

Le prestataire devra mobiliser les moyens suivants :

Ressources humaines

Une équipe pluridisciplinaire comprenant au minimum :

- Un expert en communication et valorisation des projets ;
- Un spécialiste en conception graphique et communication visuelle ;
- Un expert en production audiovisuelle (capsules vidéo, photographie, montage, etc.) ;
- Un rédacteur ou spécialiste en production de contenus de communication.
- Et propose toutes les compétences nécessaires à la bonne réalisation du programme envisagé

Outils techniques

- Logiciels de conception graphique et de mise en page ;
- Outils de production et de montage audiovisuel ;
- Outils de traitement et de valorisation des contenus numériques ;
- Équipements nécessaires à la couverture photographique et audiovisuelle des activités du programme.
- Et tout équipement nécessaire au bon déroulement de la mission

Moyens logistiques

- Réunions de coordination et de suivi avec l'ATEA et les parties prenantes concernées ;
- Séances de validation des supports et contenus produits ;
- Participation aux ateliers, séminaires, missions, visites et autres activités nécessitant une couverture ou une valorisation dans le cadre du programme.
- Et tout équipement nécessaire au bon déroulement de la mission

3.4 Budget

L'estimation budgétaire de cette production est laissée au soin du prestataire. Une « offre tiroir » est attendue, dans la mesure du possible, afin de pouvoir ajuster la commande si nécessaire.

4. Profil du prestataire :

Le prestataire retenu devra être une agence de communication ou un consortium disposant des compétences et de l'expérience nécessaires pour assurer l'ensemble des prestations prévues dans le cadre de la mission.

1. Compétences générales requises

- Expertise avérée en communication institutionnelle, communication de projet et valorisation des résultats.
- Expérience confirmée dans la conception et la production de supports de communication visuelle, audiovisuelle et éditoriale.
- Maîtrise de la planification et de la mise en œuvre d'actions de communication multicanales.
- Capacité à accompagner des institutions publiques, des établissements d'enseignement supérieur ou des projets de coopération nationale et internationale.

2. Compétences techniques spécifiques

Le prestataire devra disposer de compétences dans les domaines suivants :

- Conception graphique et production de supports de communication visuelle.
- Élaboration de chartes graphiques et de modèles de supports de communication.
- Production de contenus multimédias (capsules vidéo, interviews, reportages photographiques, infographies, animations, etc.).
- Rédaction et valorisation de contenus institutionnels, scientifiques et événementiels.
- Communication événementielle et couverture d'activités, d'ateliers, de séminaires et de missions.

3. Expérience requise

- Expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la communication institutionnelle ou de la valorisation de projets.
- Réalisation de missions similaires pour des institutions publiques, des organisations internationales ou des projets de coopération.
- Une expérience dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'assurance qualité ou du renforcement des capacités constituera un atout.

4. Équipe proposée

Le prestataire devra mobiliser une équipe pluridisciplinaire comprenant au minimum :

- Un(e) chef(fe) de projet communication ;
- Un(e) expert(e) en communication et valorisation ;
- Un(e) graphiste / designer ;
- Un(e) spécialiste en production audiovisuelle ;
- Un(e) rédacteur(trice) ou spécialiste en production de contenus de communication.

5. Qualités attendues

- Capacité d'analyse et de conseil ;
- Créativité et innovation dans la conception des supports de communication ;
- Rigueur et respect des délais ;
- Excellentes capacités de coordination et de travail en équipe ;
- Bonne compréhension du contexte de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'assurance qualité.

6. Langues de travail

- Maîtrise du français obligatoire
- La connaissance de l'anglais constitue un atout

5. Modalités de candidature

Les prestataires souhaitant participer à cet appel à projets doivent soumettre un dossier complet, conformément aux modalités ci-dessous :

Pièces administratives obligatoires :

- Note conceptuelle (3 à 5 pages max.) décrivant la méthodologie pour la production des livrables (programme de travail et calendrier).
- Proposition budgétaire sous la forme d'une offre tiroir.
 - ✓ Chaque tiroir de l'offre devra être budgétisé séparément, avec une justification détaillée des coûts par poste (ressources humaines, équipements, services, déplacements, etc.).
 - ✓ Cette ventilation doit permettre au comité de sélection d'identifier clairement le coût de chaque prestation et d'évaluer la pertinence financière de l'ensemble de l'offre ainsi que des options proposées.
- Dossier de présentation du prestataire d'études comprenant :
 - ✓ Liste des missions similaires effectuées au cours des 3 dernières années (indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé).
 - ✓ Moyens humains et matériels : Effectifs moyens annuels et matériel technique (logiciels de calcul, matériel de topographie, etc.).
 - ✓ Certifications professionnelles.

Les propositions doivent être soumises en français.

6. Modalités de sélection

Au terme de la période de candidature, un comité de sélection se tiendra, il sera composé du comité technique du projet Horizon Recherche (ATEA-SCAC) et d'un représentant de l'Institut Français de Tunisie procède à la sélection selon la Grille d'évaluation décrite de ce TDR.

Les Critères de sélection sont les suivants :

- La Valeur Technique de l'offre (Compréhension de la mission et des enjeux, votre méthodologie, Moyens humains affectés, Planning d'exécution...)
- La valeur financière de l'offre
- Délais de réalisation

Les critères de sélection portent essentiellement sur :

- les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission,
- l'approche méthodologique et la procédure de formation ;
- le contenu des livrables ;
- l'offre financière.

Les candidats devront soumettre une proposition écrite selon les termes de référence ci-dessus avant le 5 juillet 2026.

6.1 Évaluation compétences de l'équipe projet (100 points)

Critères de sélection	Notation	Commentaire
Qualifications du chef de mission / expert principal	10 pts	Expérience en communication institutionnelle (5 pts), coordination de missions similaires (3 pts), expérience dans ES/recherche/QA (2 pts)
Qualifications de l'équipe	10 pts	Complémentarité de l'équipe (5 pts) et expérience dans des

Critères de sélection	Notation	Commentaire
proposée		missions similaires (5 pts)
Expérience générale du prestataire	20 pts	≥ 5 ans (20 pts), 3–4 ans (15 pts), < 3 ans (10 pts)
Expertise en communication et valorisation de projets	20 pts	Missions similaires réalisées : 10 pts par mission, max 20 pts
Expérience en production de supports visuels et audiovisuels	20 pts	Réalisation de supports (vidéo, infographies, etc.) : 10 pts par mission, max 20 pts
Qualité de la méthodologie et des contenus proposés	20 pts	Pertinence méthodologique (5 pts), cohérence activités/livrables/planning (5 pts), qualité et diversité des contenus (5 pts), capacité de valorisation et diffusion (5 pts)
Total	100 pts	
Score final	/100	

Toute offre technique ayant une note **inférieure à 70/100** est rejetée.

Toute note **nulle dans un critère** est éliminatoire.

6.2 Évaluation technique et budgétaire (100 points)

Seules les offres techniques jugées conformes seront évaluées financièrement.

Éléments clés	Plafond de notation	Notation
Qualité et pertinence des contenus proposés	20 pts	- Adéquation des contenus aux objectifs du programme, diversité des formats (visuels, audiovisuels, éditoriaux), qualité éditoriale et créative, pertinence des messages et capacité à valoriser efficacement les résultats du programme Horizon Recherche
Calendrier général	20	- Clarté du calendrier (10 points) - Pertinence de la chronologie des actions (10 points)
Budget pertinent correspondant à la fourchette prévue	40	- Offre en tiroirs (10 points) - Transparence des rubriques choisies (10 points) - Conformité financière (10 points) - Justification détaillée Ventilation par poste et réalisme des coûts (10 points) - Cotations fournisseurs, gestion des imprévus, provision pour risques (10 points)

Stratégie budgétaire	10	- Modalités et pilotage des dépenses programmées par action
Livrables (intermédiaires et finaux)	10	- Proposition de calendrier préliminaire des rendus des livrables intermédiaires et finaux
TOTAL	100	Score /100

6.3 Pondération

- Note technique : **70 %**
- Note financière : **30 %**

7. Transmission du dossier et calendrier

L'ensemble des pièces administratives listées ci-dessus, doit être envoyé en un seul envoi par courriel à l'adresse suivante :

francois.thery@institutfrancais-tunisie.com

Tout dossier incomplet ou transmis après la date limite ne sera pas pris en compte.

Calendrier indicatif :

- Le 18 juin 2026 : Publication de l'appel d'offres
- Le 25 juin 2026 : Période prévue pour que les prestataires puissent formaliser des demandes de précisions de leurs offres.
- Le 5 juillet 2026 : Clôture de l'appel d'offres
- Le 10 juillet 2026 : Annonce des résultats de la sélection